

# TITRE RESPONSABLE QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

DIPLÔME NIVEAU 6

DURÉE	En centre : <b>12 mois.</b>	TARIF	Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.
SITES	Campus IEQT - Lunéville	CONTACT	03 72 74 94 80 - ieqt@eesc.fr
DATES	Dans le cadre des formations diplômantes validées par un titre reconnu RNCP : en fonction de la programmation de l'organisme.		

## PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de Niveau 5 validé ou 3 années d'expérience professionnelle dans une fonction correspondant au niveau 4.

## ACCÈS

Dans le cadre des formations diplômantes validées par un titre reconnu RNCP : en fonction de la programmation de l'organisme

## EFFECTIF

Dans le cadre des dispositifs de formation en alternance, les effectifs se situent entre 12 et 25 participants.

## OBJECTIFS

- ▶ Le titre permet d'élargir les connaissances et compétences des étudiants aux domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement. Former des praticiens qui maîtrisent les outils et méthodes de la qualité et de la prévention des risques. Permettre à ces derniers de devenir rapidement opérationnels dans la fonction d'animateur ou technicien de la qualité au sein d'une entreprise.

## PROGRESSION PÉDAGOGIQUE / BLOCS DE COMPÉTENCES

### Bloc 1

- ▶ Mise en place de la stratégie QSE

### Bloc 2

- ▶ Gestion des ressources QSE

### Bloc 3

- ▶ Conception d'un système de management QHSE

### Bloc 4

- ▶ Pilotage d'un système de management QHSE

### Bloc 5

- ▶ Management de projet

### Bloc 6

- ▶ Communication et relations internes/externes

### Bloc 7

- ▶ Réglementation santé et sécurité au travail, environnement et sûreté. Pratique professionnelle.

## PLATEAUX TECHNIQUES

- ▶ Des salles informatiques équipées de l'ensemble des logiciels nécessaires à l'apprentissage des techniques professionnelles et bénéficiant d'une connexion internet

## SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- ▶ Le titulaire du Titre Responsable QSE peut, à l'issue de sa formation, poursuivre sa montée en qualification en intégrant une formation de manager des risques ou favoriser son insertion professionnelle directe.



## PUBLIC

Cette formation est ouverte à tous les types de publics :

- ▶ Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.
- ▶ Alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- ▶ Personnes en reconversion et salarié suivi dans le cadre du CEP.
- ▶ Étudiants.

## ADMISSION

- ▶ Organisation de réunions d'informations collectives, présentation du dispositif.
- ▶ Évaluation de la maîtrise des compétences socle via un test de positionnement afin de valider l'entrée dans tout dispositif qualifiant.
- ▶ Analyse du parcours individuel (dernière classe fréquentée, diplômes validés...) suivie d'un entretien de motivation.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES MOBILISÉS

- ▶ La formation s'appuiera sur l'alternance d'apports théoriques, d'analyses de cas, de partages d'expérience et de réflexions collectives. Pédagogie active et participative, jeux de rôles, discussions, mises en situations professionnelles, simulations orales et études de cas pratiques.
- ▶ Organisation des enseignements selon un découpage progressif des connaissances. En fonction du statut du stagiaire, la formation se déroulera à temps plein ou à temps partiel et selon un mode 100 % présentiel, mixte ou à distance.

## ENCADREMENT ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Nos responsables pédagogiques et formateurs sont des professionnels reconnus dans leur métier, maîtrisant les compétences techniques des métiers visés par nos dispositifs de formation.
- ▶ Nos intervenants sont diplômés de l'enseignement supérieur dans les disciplines générales en capacité de mettre en place un suivi individualisé.
- ▶ Nos formateurs ont suivi des dispositifs de formation de formateurs spécialisés dans les techniques propres à l'insertion socioprofessionnelle.
- ▶ Nos équipes comptent également un référent en charge de la mobilité internationale ainsi qu'un référent handicap.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Après le positionnement et/ou l'entretien initial, des évaluations intermédiaires de contrôle d'acquisition des compétences permettront à l'équipe d'évaluer les acquis et de mesurer les progrès de chacun et son degré d'autonomie par rapport aux compétences nouvellement acquises.
- ▶ Le cas échéant, le contrôle en cours de formation (CCF) et/ou les épreuves de certification finales viendront sanctionner le dispositif de formation.